



Section juridique et consulaire

Horaires d'ouverture du service des visas :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45, sans rdv

Frais d'établissement de visa : voir ci-dessous
Délai de traitement : environ 4 à 6 semaines
(Boursiers : 2 à 10 jours)

Adresse visiteurs :

28 rue Marbeau
75116 Paris
Métro
Ligne 1, Porte Maillot, sortie n° 5
Ligne 2, Porte Dauphine
info@paris.diplo.de

Situation en octobre 2011

Visa pour études

(y compris pour une candidature pour des études, pour un programme d'échange ou pour une bourse d'études) et pour un cours de langue préparatoire à des études

Les demandeurs doivent se présenter en personne à la section juridique et consulaire de l'ambassade munis des documents suivants :

- 1 formulaire de demande de visa dûment rempli
- 1 photo d'identité récente

ainsi que l'original et deux (2) photocopies des pièces suivantes :

- **passport** en cours de validité
- **titre de séjour français** en cours de validité
- **attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur allemand**
 - ou confirmation d'attribution d'une place d'étudiant
 - ou justificatif de participation à un programme d'échange (Erasmus, par exemple)
- **justificatif de financement** (voir note d'information sur les justificatifs de financement)
- attestation d'**assurance maladie et accident** valide en Allemagne
- **Frais : 60,00 €** payables uniquement en espèces,

(pour les bénéficiaires d'une bourse reconnue en Allemagne : gratuit)

C'est l'examen des justificatifs demandés qui permettra de déterminer si une bourse est reconnue en Allemagne.

Si vous avez l'intention de suivre un **cours de langue préparatoire à des études**, veuillez présenter les documents suivants **au lieu de** l'attestation d'inscription/de la confirmation d'attribution d'une place d'étudiant/du justificatif de participation à un programme d'échange mentionnés ci-dessus :

- l'inscription au cours de langue,
- les informations sur le cursus que vous souhaitez suivre,
- si vous en disposez déjà : l'attestation d'inscription au cursus souhaité

Dans certains cas, des documents supplémentaires pourront être exigés.

Les dossiers de demande incomplets (photocopies ou documents originaux manquants) ou envoyés par courrier postal ne pourront être traités.

Clause de non-responsabilité : Toutes les données contenues dans cette note sont fondées sur les informations et expériences dont disposent les missions diplomatiques et consulaires allemandes en France au moment de sa rédaction. Celles-ci déclinent toute responsabilité quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.